



## Nombre de clients en micro-entreprise

Par **vulcain2406**, le **04/11/2012** à **13:56**

Bonjour,

Peut-on avoir un seul client en micro-entreprise

Merci de votre réponse

Par **trichat**, le **04/11/2012** à **17:55**

Bien sûr, surtout si c'est un bon client. Mais assurez-vous de ne pas être en position de subordination, car il s'agirait d'un contrat de travail déguisé. Etiez-vous salarié de ce client (entreprise) ?

Je vous invite à consulter les liens ci-dessous :

<http://www.planete-auto-entrepreneur.com/autoentrepreneur/abus-auto-entrepreneurs.html>

<http://www.apce.com/pid11517/independance-juridique.html?espace=1>

Le risque, c'est qu'un jour il vous laisse tomber.

Donc, il est préférable d'avoir une clientèle diversifiée.

Cordialement

Par **Michel**, le **04/11/2012** à **17:55**

Bonjour,

Bien sur, vous pouvez n'avoir qu'un seul client, mais c'est très dangereux, car le jour ou il vous quitte , vous n'avez plus rien.

Par **vulcain2406**, le **04/11/2012** à **19:49**

je n'ai jamais été salarié de ce client